



DECOUVERTE

EQUIPE DE 3
(2 coureurs sur chaque épreuve+1 assistant remplaçant)

7 octobre 2017

Règlement

I ORGANISATION ET PRESENTATION

§.1.1. L'association organisatrice, « la confrérie des coud'agiles », dont le siège social est à Castets des Landes (40260), est régie par la loi 1901.

Renseignements et inscriptions Raid : Véronique Bidouze.

Tél : 06 76 71 83 92

Email : coudagiles@orange.fr

Renseignements techniques : Jérémie Dézes

Tél : 06 82 95 65 63

www.raidlandais.com

§.1.2. Le raid landais est un concept de sport aventure sans moyen motorisé, qui fait appel uniquement à l'homme, à ses ressources et à ses connaissances, se déroulant le premier week-end d'octobre dans un secteur du département des Landes.

§.1.3. En cas de nécessité ou événement grave, des épreuves ainsi que des horaires pourront être modifiés ou supprimés par l'organisation.

II DEROULEMENT

§.2.1. Le raid landais se déroule sur **1 journée**. Le **départ** sera donné le **samedi 7 octobre à 9h00**, à **Soustons** et **l'arrivée** aura lieu **l'après-midi au stade de Castets (40260)**.

§.2.2. Il s'agit d'une progression en autonomie sur une journée "non stop", au rythme décidé par les équipes suivant **un parcours non tracé sur les cartes I.G.N : le choix de l'itinéraire vous incombe**.

III COURSE et PARCOURS

§.3.1. *LES SPECIALES*

- Progression en milieu naturel de **l'équipe complète à pied, à VTT, en canoë, en course d'orientation, en rollers**.
- Le déroulement et le détail des spéciales seront fournis après l'inscription et seront affichés à l'accueil, le samedi matin.

§.3.2. *CHRONOMETRAGE*

- Pour chacune des équipes, le comité de course déclenchera le chronomètre au départ et l'arrêtera lorsque toute l'équipe aura franchi la ligne d'arrivée de la course. Il n'y aura pas de repos entre les spéciales (sauf décision de l'organisation). Il y aura un chronométrage par spéciale.
- Le jury s'accorde le droit d'attribuer des pénalités ou des bonifications au temps chronométré.
- Certaines neutralisations décidées par l'organisation seront comptabilisées et donneront lieu à une redistribution du temps.

§.3.3. DÉPART / TEMPS LIMITE

- Toute équipe qui se présentera sur la ligne de départ avec plus d'un 1/4 d'heure de retard sera déclarée "forfait".
- Un temps limite est fixé par spéciale. Pourront être considérées comme « hors délai » toutes les équipes ayant plus de 5h00 de retard sur la première équipe ayant franchi la ligne d'arrivée. L'éventuelle disqualification de l'équipe sera à l'appréciation du jury de la course et après calcul des bonifications.
- En cas de gros retard, une ou plusieurs équipes pourront être arrêtées et rejoindre l'arrivée directement avec l'aide de l'organisation ou effectuer un parcours réduit. Des portes de sortie sont prévues à des points stratégiques de la course (SHUNT).

§.3.4. CLASSEMENT

- Le classement de l'épreuve sera établi à partir des temps chronométrés par les commissaires de course et modifié selon les bonifications ou pénalités attribuées par le jury.
- Sera déclarée victorieuse l'équipe ayant effectué le parcours dans le temps le plus court et selon le barème des bonifications et pénalités en vigueur.
- Le temps de référence sera celui du dernier membre de l'équipe.
- Ne peuvent prétendre à la victoire que les équipes complètes à l'arrivée.
- Un classement informatique donnera le temps général de chaque équipe et le classement avec cumul.
- Le classement scratch sera annoncé et les 3 premières équipes recevront un trophée

§.3.5. CONTROLE DE PASSAGE

- Chaque équipe sera munie d'un transpondeur individuel qui devra être inséré dans le boîtier électronique à chaque poste de contrôle.
- Les contrôles **doivent être franchis impérativement en équipe** avec le matériel complet (canoë, V.T.T., etc.); **un contrôleur veillera à ce point très important du règlement et ne validera pas le contrôle si l'équipe n'est pas complète.**
- Pour la C.O., les balises peuvent être pointées dans l'ordre décidé par l'équipe (pas d'ordre imposé), par contre des balises peuvent être sautées, ce qui entraîne des pénalités. (Ce sera précisé dans le Règlement C.O. au briefing du Raid le samedi 1^{er} octobre à 9h).

§.3.6. LES PÉNALITÉS

- Carte IGN au 1/25000 du secteur (les remettre à l'accueil) : 2 heures si l'équipe est prise en possession d'une carte.
- Infraction sur l'identité d'un concurrent : mise hors course.
- Circulation sur secteur interdit sans autorisation des riverains : 2 heures (secteur mentionné sur la carte).
- Assistance sauvage : 1 heure.
- Tout manque de correction envers un membre de l'organisation : 1 heure.
- Equipe non complète pointant une balise – Pénalité 1 heure
- Non respect du règlement des spéciales – Pénalités 2 heures
- Non respect des consignes de sécurité : 2 heures.
- Non respect du code de la route : 2 heures.
- Ravitaillement et contact avec l'assistance entre les points autorisés : 2 heures
- Les dossards doivent être apparents avec la publicité : 1 heure
- Les plaques V.T.T. doivent être posées devant sur le guidon : 1 heure.
- Dossards portés au dessous du gilet de sauvetage lors de l'épreuve de canoë : 1 heure.
- Aucune équipe ne doit être en possession de carte d'état major : 2 heures (même l'assistance).
- L'Utilisation d'un GPS est interdite.
- Mémorisation : l'utilisation d'un calque est interdite : 2 heures.
Les équipes seront tenues, sous peine de pénalisation pouvant aller jusqu'à la mise hors course, de suivre les instructions du responsable point de contrôle, complémentaires au "ROAD-BOOK".
- Course d'orientation au delà du temps donné - 1h à 1 h 30 - Pénalité de 3' par minute supplémentaire.
(Ces trois dernières lignes peuvent être modifiées le jour du RAID)

IV LES CONCURRENTS

§.4.1. EQUIPE

- L'inscription se fait par équipe de 3 concurrents sachant que chaque épreuve doit être courue par 2 équipiers, le 3^{ème} effectuant l'assistance – L'équipe s'organise comme elle l'entend – Exemple : Epreuve 1 : Equipier 1 + 2, le 3^{ème} assurant l'assistance – Epreuve 2 : Equipier 1 + 3, Assistance par le N°2 – Epreuve 3 : Equipier 2 +3, Assistance N°1...
- Chaque équipe sera composée d'un capitaine, interlocuteur avec l'organisation du raid.
- L'inscription ne sera effective qu'après l'envoi complet du dossier et l'accord du jury.

- Endurance physique, sens de l'orientation, intuition, solidarité et esprit d'équipe sont les ingrédients principaux de ce Raid multisports à dominante orientation.
- Les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire.
- Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation de toutes images et sons enregistrés pendant l'événement, sur une période indéfinie. Acceptent aussi le port de toutes marques attachées aux valeurs du raid, sur toutes les parties ou supports prédéfinis.

§.4.2. **RESPONSABILITE**

- Tout concurrent doit être âgé de 18 ans et s'engage sous son entière responsabilité. Toutefois un mineur de plus de 16 ans peut s'inscrire dans une équipe adulte à condition de s'engager sous sa responsabilité et celle de ses parents (autorisation parentale à remplir).
- Chaque membre d'une équipe doit fournir un certificat médical, attester par écrit savoir nager, autoriser l'utilisation de son image, posséder une assurance individuelle accident et responsabilité civile.
- L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile, conformément à la législation en vigueur, décline toute responsabilité en cas d'accident et insiste sur l'intérêt d'être couvert par une assurance individuelle accident pour la nature et la durée des épreuves et l'obligation d'être couvert par une responsabilité civile individuelle.
- Le jury se réserve le droit, après consultation d'un médecin, d'interdire à un concurrent de partir ou de poursuivre la compétition.
- Tout acte de vandalisme, de dégradation ou de pollution sur le parcours de l'épreuve (en milieu naturel), d'infraction au code de la route, de violation de propriété privée reste sous la responsabilité du concurrent engagé. En cas de constatation d'un de ces actes par l'organisation, une pénalité de 2 heures sera appliquée à l'équipe (sans toutefois décharger la responsabilité civile du concurrent).
- Tout remplacement au cours de l'épreuve d'un concurrent impliquera une mise hors course de l'équipe.

§.4.3. **ABANDON**

- Tout concurrent ou toute l'équipe devra impérativement prévenir l'organisation par tous les moyens improvisés dans les plus brefs délais.
- Un équipier ou une équipière contraint d'abandonner (fatigue, blessure ...) doit à l'aide de son équipe se rendre jusqu'au point d'organisation le plus proche (PC ou point d'assistance médicale) ou signaler cet abandon par tous les moyens (assistance, équipier, fusée de détresse, etc.). Il (elle) ne sera pris(e) en charge qu'à ces conditions précises.
- Un membre de l'assistance ne pourra pas rentrer en course pour remplacer un blessé.
- L'équipe sera autorisée à continuer mais ne sera pas classée.

V **LE JURY**

§.5.1. **COMPOSITION**

- 3 personnes
- 1 Président du jury Directeur de course Président du "Raid Landais"
 - 1 Représentant des concurrents (tiré au sort)
 - 1 Responsable de la Confrérie des Coud'Agiles : association organisatrice du Raid

§.5.2. **RÔLE**

- Veiller à ce que l'éthique des "sports nature" soit respectée par les concurrents.
- Juger les manquements au règlement.
- Arrêter la course lorsque les conditions de sécurité l'imposent.

§.5.3. **RÉCLAMATIONS**

- Elles doivent être déposées **par écrit** au point de contrôle suivant les faits et immédiatement après l'arrivée finale si les faits se sont produits dans la dernière section. Elles seront jugées par le jury.
- Le jury se réunira seulement en cas de nécessité. **Un seul interlocuteur par équipe : le capitaine.**

VI **L'ASSISTANCE**

§.6.1. Ces assistants seront accrédités à réception du dossier d'engagement de l'équipe et ils seront **les seuls à pouvoir intervenir pendant la journée sur les points d'assistance autorisés**. Une équipe se faisant assister pendant la journée par des personnes non accréditées se fera purement et simplement pénaliser de 2 heures. Le ravitaillement et le matériel sont portés par l'assistance aux points autorisés. Celle-ci rapatrie son équipe en cas d'abandon. Les assistants seront pris en compte par une équipe d'organisateur et devront respecter les consignes et horaires de départ.

§.6.2. Un fourgon, un break, un véhicule avec porte-vélos suffit pour la tâche qui incombe aux assistants, en tout cas **un seul véhicule par équipe**.

L'assistance peut intervenir uniquement au départ et à l'arrivée des spéciales, sur des sites bien stratégiques définis par l'organisation.

Un **road-book**, informant de l'itinéraire et des points de contrôle, est à **retirer à l'accueil le matin** de l'épreuve

VII EQUIPEMENT ET SECURITE

§.7.1. ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ PAR ÉQUIPE

- Une boussole.
- Un sac à dos.
- une gourde.
- Une frontale
- Une pharmacie de 1ère urgence avec aspivenin.
- Une paire de gants (canoë, V.T.T., etc ...).
- Un porte carte VTT
- Une trousse de dépannage rapide (V.T.T.).
- Une sangle pour le port d'un VTT dans le canoë
- Téléphone portable autorisé uniquement en cas d'accident.

§.7.2. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE TRANSPORTE PAR L'ASSISTANCE

- Un V.T.T. + casque par personne.
- Une paire de rollers par personne et les protections.
- Un nécessaire de réparation.
- Nourriture, boissons pour toute l'équipe
- Vêtements de rechange.

§.7.3. Tout matériel dont l'emploi sort de l'esprit de la course est interdit : radio, VHF, GPS, cartes IGN du secteur...

§.7.4. PRESTATION, ÉQUIPEMENT, SECURITE FOURNIS PAR L'ORGANISATION

- L'assistance médicale (médecins, ambulances), le matériel de sécurité.
- Les chasubles numérotées à porter obligatoirement sur les maillots et sur les gilets de sauvetage.
- Les contrôleurs seront munis de postes CiBi, radios et téléphones portables,
- Les canoës, gilets, pagaies, baudriers.
- Plaques V.T.T. obligatoires.
- Les road - books, les cartes 1/25000^{ème} et 1/15000^{ème} en couleur.
- La logistique de chronométrie
- Points de ravitaillement, buffet à l'arrivée...

VIII ACCUEIL DES EQUIPES

§.8.1. Samedi 7 octobre 2017 :

A partir de 7h00 à Soustons, sur le Parking du Leclerc Sport, partenaire du Raid landais : contrôle des équipes et remise d'une poche contenant le nécessaire fourni par l'organisation et destiné aux concurrents comme à leur assistance.

8h45 : briefing de course.

09h00 : départ de la course

IX ANIMATION - REMISE DES PRIX - CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

§.9.1. ANIMATION.

- Des photographes seront présents sur le parcours.
- Un animateur fera vivre le raid sur tout le parcours et sur les points fixes.

§.9.2. REMISE des PRIX : Elle est prévue vers 17h au stade de Castets.

§.9.3. RECOMPENSES

Trophées pour les 3 premières équipes.

Tee-shirt à chaque équipier.

Tirage au sort de dossards pour le gain de différents lots.

X ENGAGEMENT

§.10.1. ENVOI DU DOSSIER COMPLET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2017

- Les inscriptions et le paiement des droits d'inscription se font en ligne : www.raidlandais.com
- Les droits d'inscription sont de 75 € pour l'équipe (2 raiders + assistant remplaçant) + frais d'inscriptions.
- Un chèque de caution de 100 € (plaquettes VTT, chasubles, puces électroniques) libellé à l'ordre de la confrérie des coudeurs agiles, vous sera demandé le samedi matin et vous sera restitué à l'issue de l'épreuve.
- Chaque raider doit présenter un **certificat médical** de non contre-indication aux pratiques sportives de longue durée, de type raid multisports, datant de moins de 6 mois au jour de l'épreuve, **ou la photocopie d'une licence sportive** de la saison en cours autorisant une pratique sportive de compétition de type raid multisports.

§.10.2. SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET RESPECTANT LE DELAI SERONT PRIS EN COMPTE

§.10.3. TOUTE ANNULATION D'INSCRIPTION APRES LE 30 SEPTEMBRE 2017 NE SERA PAS REMBOURSEE

XI PARCOURS RAID DECOUVERTE

§.11.1. Parcours prévisionnel Raid landais découverte 2017

Tableau des spéciales dans l'ordre de progression. RAID LANDAIS DECOUVERTE 2017

Disciplines	Temps estimés Mini/Max	Distances estimées (en Kms)
-------------	---------------------------	-----------------------------------

SAMEDI 07 OCTOBRE 2017

Départ de Leclerc Soustons à 9h00

Départ en masse Course à pied fléchée	25 mn à 45 mn	4
CO Canoë	50 mn à 1h30	5
CO VTT (carte 1/20000ème)	1h30	12
Roller	45 mn à 1h30 mn	13
Coastering	0h30 à 1h00 mn	4
Bike and Run (piste cyclable)	1h00 à 2h00 mn	12

TOTAL distance RAID LANDAIS DECOUVERTE 2017 (en KMS)

50

Arrivée au stade municipal de Castets

Remise des prix – 17 h 00 suivant si nous avons les 3 premiers de chaque catégories

Ces estimations de temps sont évaluées en suivant un itinéraire le plus près possible de la trajectoire la plus rectiligne entre chaque point de contrôle sur les cartes. Il va de soi que les choix d'itinéraire que vous ferez lors de la course pourront vous dévier des temps estimatifs. Une bonne lecture de carte peut vous éviter des balades en forêt, parfois trop longues...

Nous certifions avoir pris connaissance du règlement du raid landais 2017.

Nous certifions sur l'honneur savoir nager, posséder une assurance individuelle accident et responsabilité civile, accepter l'utilisation de nos images à des fins promotionnelles.

Nous ne tiendrons pas pour responsable l'organisation s'il nous arrivait un accident pendant la course.

Fait le à

Pour obligation, signature du capitaine pour les équipiers :

RAID LANDAIS 2017 – DECOUVERTE

Nom de l'équipe :

Capitaine :

Nom : Prénom : Né le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E Mail : Tél :

Equipier 2 :

Nom : Prénom : Né le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E Mail : Tél :

Equipier 3 :

Nom : Prénom : Né le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E Mail : Tél :

CERTIFICAT MEDICAL

CACHET DU MEDECIN



Je soussigné,

Qualité : Docteur en médecine,

Certifie que

M

Né(e) le

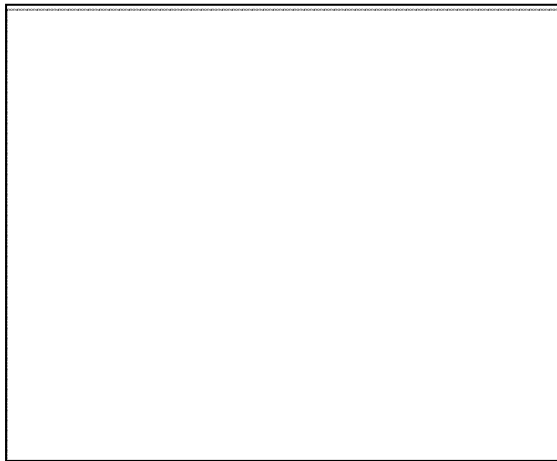
Ne présente pas à ce jour de contre-indication, cliniquement apparente, à la pratique en compétition du raid landais 2017, raid nature multisports qui enchaîne les disciplines suivantes :

- Coastering
- VTT
- Roller
- Canoë
- Bike and run
- Course d'orientation

DATE, SIGNATURE

CERTIFICAT MEDICAL

CACHET DU MEDECIN



Je soussigné,

Qualité : Docteur en médecine,

Certifie que

M

Né(e) le

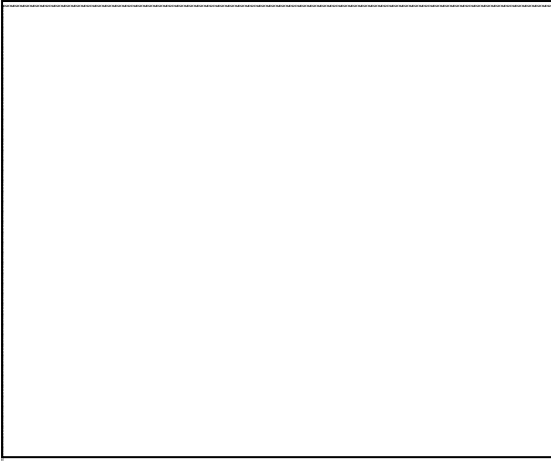
Ne présente pas à ce jour de contre-indication, cliniquement apparente, à la pratique en compétition du raid landais 2017, raid nature multisports qui enchaîne les disciplines suivantes :

- Coastering
- VTT
- Roller
- Canoë
- Bike and run
- Course d'orientation

DATE, SIGNATURE

CERTIFICAT MEDICAL

CACHET DU MEDECIN



Je soussigné,

Qualité : Docteur en médecine,

Certifie que

M

Né(e) le

Ne présente pas à ce jour de contre-indication, cliniquement apparente, à la pratique en compétition du raid landais 2017, raid nature multisports qui enchaîne les disciplines suivantes :

- Coastering
- VTT
- Roller
- Canoë
- Bike and run
- Course d'orientation

DATE, SIGNATURE